

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



GUINGAMP, LE 5 JUILLET 2025

PASS'ENGAGEMENT 2024-2025

LES JEUNES DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT DE GUINGAMP
REÇOIVENT LEUR 2^e VERSEMENT

Ce samedi 5 juillet, Ludovic Gouyette, vice-président du Département délégué à la jeunesse et Béatrice Le Couster, conseillère départementale, ont remis le deuxième versement du Pass'engagement aux jeunes du territoire de Guingamp, leur permettant de réaliser un projet favorisant leur autonomie.

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, le Pass'engagement est un dispositif innovant qui vise à la fois à renforcer la solidarité et le lien social, et à permettre aux jeunes costarmoricains de financer un projet personnel ou professionnel qui leur tient à cœur. En échange de quelques heures de bénévolat par semaine (minimum 2h) dans des secteurs tels que l'aide aux personnes âgées, la solidarité, la culture ou le sport, les jeunes peuvent recevoir une bourse allant jusqu'à 1 200 € pour financer un projet personnel et/ou professionnel.

« Grâce au Pass'engagement, 54 jeunes du territoire de la Maison du Département de Guingamp ont pu réaliser un projet qui leur tient à cœur ou leur permettra de gagner en autonomie, via le financement du BAFA, projets de mobilités (permis, achat de voiture), acquisition d'un logement ou aide pour les études. Je tiens aujourd'hui à les féliciter pour leur engagement et le temps donné au sein d'associations solidaires, sportives ou culturelles, contribuant au dynamisme du tissu associatif », explique **Ludovic Gouyette**, vice-président du Département délégué à la jeunesse et aux sports.

Financé par le Département à hauteur de 75 000 €, la CAF à hauteur de 125 000 €, et certaines EPCI*, le dispositif a pour but de relancer l'engagement citoyen, tout en permettant aux jeunes de mener à bien les projets utiles à leur indépendance et à leur épanouissement professionnel ou personnel (permis de conduire, logement, formations, achat d'une voiture...).

* Les EPCI participant au dispositif du Pass'Engagement sont les suivants :

Communauté de Communes du Kreiz Breizh (5 600 €), Saint-Brieuc Armor Agglomération (10 000 €), Guingamp Paimpol Agglomération (5 000 €), Leff Armor Communauté (3 000 €) et Loudéac Communauté Bretagne Centre (1 000 €)



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Marine Beunardeau

marine.beunardeau@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 39 05 81